

intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



Le Festival de Lucerne avec Lang Lang, Cécilia Bartoli et Daniel Lozakovich

En partenariat avec Radio Classique, avec 3 concerts

Du 20 août au 23 août 2025

Votre voyage en quelques mots

Le festival de Lucerne voit le jour en 1938 avec le légendaire "concert de gala" dirigé par Arturo Toscanini, devant l'ancien domicile de Richard Wagner, à Tribtschen, un manoir dans lequel le compositeur vécut de 1866 à 1872, après être tombé amoureux de Lucerne, du lac des Quatre-Cantons et des montagnes alentours. C'est dans ce cadre naturel d'une grande beauté, qui tenait du "prodige" selon Wagner, que le festival réunit chaque été les plus grands orchestres du monde et les chefs les plus réputés.

En 2025, vous assisterez à un récital de Lang Lang, un opéra concertant des Musiciens du Prince - Monaco accompagnés de Cécilia Bartoli, et un concert de l'orchestre symphonique de Lucerne accompagné du jeune prodige suédois, le violoniste Daniel Lozakovich

Les points forts

- 3 soirées musicales avec des places de concert en 1ère catégorie
- profitez des charmes de la suisse estivale : croisière sur le lac des quatre-cantons et ascension du Mont Rigi en train à crémaillère. la fondation Beyeler à Bâle

Votre conférencière



Caroline Cochard

Pendant ses études de droit, Caroline découvre l'histoire commence à Sumer, de S.N. Kramer : révélation. Dans la foulée l'École du Louvre et l'archéologie du Proche-Orient, puis un diplôme d'arabe parlé de l'INALCO (où elle est aussi fortement initiée à la géopolitique) et des fouilles archéologiques au Proche-Orient. Ses premiers accompagnements de voyages culturels la décident : c'est ainsi qu'elle partagera ses connaissances. L'étude nourrissant la curiosité et inversement, le monde Méditerranéen s'ouvre, puis dans un tout autre genre l'Irlande, la Suisse. Caroline sait utiliser les lieux et saisir leur atmosphère, elle se fait passeuse d'histoire et vous transporte au gré de la géographie et des époques. Vous pourrez en profiter en Jordanie, au Liban, à Malte, en Espagne, en Irlande ou en Suisse où elle vit aujourd'hui...

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Train Lyria Paris / Bâle, Lucerne et récital de Lang Lang

Voyage Paris / Lucerne en train TGV Lyria via Bâle, puis continuation en train régional.

Trajet à pied jusqu'à l'hôtel.

Nous débuterons notre séjour par une première promenade à pied dans la **Vieille Ville** qui s'étend de part et d'autre de la Reuss enjambée par le majestueux **pont de la chapelle** et sa tour octogonale. Nous verrons aussi l'esplanade du **KKL** construit par Jean Nouvel sur les bords du lac des quatre cantons, où se déroulent les représentations du festival de Lucerne.

Dîner libre.

Puis, à **19h30**, dans le cadre du Festival de Lucerne, dans la **salle de concert du KKL**, nous assisterons à un récital de piano de **Lang Lang**.

Programme :

Gabriel Fauré : Pavane op. 50 en fa dièse mineur

Robert Schumann : Kreisleriana, opus 16

Frédéric Chopin : 12 Mazurka et la Polonaise en fa dièse mineur, opus 44

Places en **première catégorie**.

Nuit à l'hôtel.

Journée 2

Croisière sur le lac des Quatre-Cantons, Mont Rigi et concert en soirée

(Excursion en train régional, puis en train à crémaillère et en bateau - visite sous forme de promenade à pied)

Émerveillement et contemplation seront les maîtres-mots de cette journée dédiée à la découverte de magnifiques paysages comme seule peut en offrir la Suisse. Depuis le XIX^e siècle, le **Mont Rigi** (1 798 mètres d'altitude) surnommé "la reine des montagnes" attire les voyageurs venus de toute l'Europe. Visité par la reine Victoria et évoqué par Victor Hugo, son point de vue à 360 degrés offre de contempler, par temps clair, un majestueux panorama : la péninsule du lac des Quatre-Cantons, les lacs de Zoug et de Lauerz, ainsi que la chaîne alpine suisse, les Vosges et la Forêt-Noire.

Déjeuner au restaurant au sommet du Mont Rigi.

Dans l'après-midi, nous redescendrons à nouveau en train à crémaillère, en profitant d'une vue panoramique sur le versant opposé, avant de prendre le bateau pour une **croisière sur le lac des Quatre-Cantons** afin de rejoindre Lucerne.

Dîner libre.

Puis, à **18h30**, dans la **salle de concert du KKL**, nous assisterons à l'opéra concertant **Le Barbier de Séville** de Gioachino Rossini.

Orchestre Les Musiciens du Prince - Monaco

Direction musicale : Gianluca Capuano

Interprètes :

Edgardo Rocha : Le Comte Almaviva

Peter Kálmán : Don Bartolo

Cecilia Bartoli : Rosine

Nicola Alaimo : Figaro

Ildebrando d'Arcangelo : Basile

Caterina Di Tonno : Berta

Places en **première catégorie**.

Nuit à l'hôtel.

Journée 3

Picasso et Klee à la Collection Rosengart, le musée Wagner et concert en soirée

(Matinée de visite à pied, transfert en autocar l'après-midi)

Ce matin, nous visiterons la **collection Rosengart**, rassemblée par le collectionneur suisse Siegfried Rosengart et sa fille Angela au cours du XXe siècle. L'ensemble est constitué majoritairement d'une trentaine d'œuvres de **Picasso**, avec qui les 2 collectionneurs tissèrent des liens d'amitiés et plus de cent vingt œuvres de **Paul Klee**. Depuis 2002, les œuvres sont enfin exposées au public dans un musée installé dans l'ancienne Banque nationale suisse de Lucerne, construite en 1924. Outre ces 2 artistes, nous verrons des œuvres de Braque, Soutine, Modigliani, Chagall, Léger ...

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, nous découvrirons le **musée Wagner**, abrité dans le manoir où vécut le compositeur sur les rives du lac.

Dîner libre.

Puis, à **19h30**, dans la **salle de concert du KKL**, nous assisterons à un concert de l'orchestre symphonique de Lucerne accompagné de **Daniel Lozakovich** au violon :

Direction musicale : Michael Sanderling

Programme:

Jean Sibelius : concerto pour violon en ré mineur, op. 47

Pyotr Ilyich Tchaikovsky : Symphonie n° 4 en fa mineur, op. 36

Places en **première catégorie**.

Nuit à l'hôtel.

Journée 4

La fondation Beyeler à Bâle et retour à Paris

(Transfert en train régional à Bâle. Dépôt des bagages en consigne. Transfert en transport public et visite sous forme de promenade à pied)

A Bâle aujourd'hui, découverte de la **fondation Beyeler**. Le bâtiment, conçu par l'architecte génois Renzo Piano, l'un des concepteurs du Centre Georges-Pompidou à Paris, est un temple de l'art du XXe siècle. Le couple Beyeler y a réuni quelque deux cents tableaux et sculptures qui résument l'art moderne, de l'impressionnisme au cubisme.

Déjeuner libre.

Retour en train TGV Lyria à Paris.

Informations relatives aux spectacles : les organisateurs des spectacles garantissent la catégorie des places mais ne peuvent garantir un emplacement unique pour l'ensemble des participants, de ce fait il peut arriver que les participants soient répartis sur plusieurs zones de la même catégorie. Intermèdes décline toute responsabilité en cas d'annulation ou de modification (indépendante de sa volonté) des programmes des spectacles inclus dans les séjours, ainsi que pour tout éventuel désistement d'un ou plusieurs artistes. En cas de changement de prestations, de programmes, et/ou de distributions portés à notre connaissance, nous vous informerions dans les plus brefs délais.

Départ du 20 août au 23 août 2025 (4 jours / 3 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

TARIFS	
Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 2 590 € / pers.
Chambre Double Usage Single	À partir de 3 020 € / pers.

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 16 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 120 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

Important : il est à noter que les places de concert ne sont remboursables (en cas d'annulation du fait du client) que dans la mesure où elles auront pu être revendues. Ainsi, aux frais d'annulation classiques mentionnés dans les conditions générales de vente de notre brochure peuvent s'ajouter le prix des places des représentations non revendues (jusqu'à **635€**)

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Transport en train

DÉPART	ARRIVÉE
Paris Gare de Lyon 20/08/2025 - 07:22	Bâle 20/08/2025 - 10:26
Bâle 20/08/2025 - 11:16	Lucerne 20/08/2025 - 12:30
Lucerne 23/08/2025 - 09:30	Bâle 23/08/2025 - 10:45
Bâle 23/08/2025 - 16:34	Paris Gare de Lyon 23/08/2025 - 19:38

✓ **Ces prix comprennent :**

- les trajets en TGV Lyria, puis train régional en seconde classe Paris / Lucerne / Paris
- l'hébergement en hôtel 3* avec les petits-déjeuners
- la demi-pension : trois repas, hors boissons
- le transport sur place selon le programme, en autocar privé
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- une croisière sur le lac des Quatre-Cantons
- l'excursion au Mont Rigi
- trois concerts (places en première catégorie) dans le cadre du festival d'été de Lucerne
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier
- la taxe de séjour obligatoire
- l'assistance-rapatriement

✗ **Ces prix ne comprennent pas :**

- les repas mentionnés libres
- les boissons
- le port des bagages
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- les dépenses d'ordre personnel
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- LUCERNE - Hôtel Waldstaetterhof 3★
<https://www.hotel-waldstaetterhof.ch/fr/>

Hôtel 3* récemment rénové, situé à proximité du centre historique, de la gare de Lucerne et de la salle de concert KKL

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Informations pratiques - Suisse

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Suisse moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec la Suisse), un visa est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de Suisse - fonctions consulaires assurées par l'ambassade - 142, rue de Grenelle 75007 Paris - Tel : 01.49.55.67.00 - Site Web : <http://www.eda.admin.ch/paris>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire entre la Suisse et la France.

Climat et températures : la Suisse jouit d'un climat tempéré, de type montagnard avec des influences continentales. L'hiver est froid (la moyenne des températures est de 5°C) mais bénéficie d'un bel ensoleillement. Prévoyez des vêtements et chaussures chauds et confortables, ainsi qu'un vêtement de pluie par précaution. Au printemps, le climat est très agréable avec des températures moyennes avoisinant 20°C. L'été est chaud et ensoleillé avec des températures autour de 25°C, excepté en altitude où il fait plus frais.

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne délivrée par l'Assurance maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Electricité : le voltage est identique en Suisse et en France, toutefois les prises de terre ne sont pas compatibles. Seules les prises à deux fiches fonctionnent.

Téléphone : pour appeler la France composez le 00 33 suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro régional).

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la

partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 [Intermèdes](https://www.intermedes.com) - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [Intermèdes](https://www.intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.